

et il en résulte une pléthore de fonds disponibles. Les relevés de banques de la semaine dernière à New-York dénotent un surplus de \$57,000,000 en sus de la réserve voulue par la loi. Les importations à New-York ont été la semaine dernière de \$28,000,000, contre \$42,000,000 à même date l'an dernier, 33% en moins.

AU CANADA

D'après Bradstreet, à Toronto on constate amélioration, particulièrement en nouveautés. A Montréal, perspective d'amélioration. En Nouvelle-Ecosse et Ile du Prince-Edouard, on dit la situation peu brillante, vu la perspective des changements au tarif. Les stocks de poisson sont considérables et les prix bas. Au Nouveau-Brunswick et à la Nouvelle-Ecosse, la coupe de bois est énorme, et à Terre-Neuve la chasse au loup marin va se faire sur un aussi grand pied que d'habitude.

LE PRIX DES DENRÉES

Montréal, 2 fév. 1897.

FARINES—Rien de nouveau dans les farines : comme les grains ne se relèvent pas, les cours des farines restent stationnaires et la demande ne se produit qu'en petits lots pour quelque besoin immédiat. Les meuniers espèrent que cet état de choses ne durera pas longtemps et ils maintiennent leurs prix. Les Straight Rollers sont cotés à \$3.75 à Toronto.

Ici nous cotons en lots de char : Patentes d'hiver, le quart, \$4.65 à \$4.70. Patentes du printemps, le quart, \$5.05. Straight Rollers, le quart, \$4.25 à \$4.30. Fortes de Manitoba, le quart, \$4.75. Algoma et secondes, le quart, \$4 à \$4.25.

GRAINS—Dans le Haut Canada, le blé roux est coté nominalelement à 75 cents, le blanc à 77 cents, à la campagne mais les acheteurs n'offrent que des prix très inférieurs à ces chiffres. On offre le No 1 dur de Manitoba 90 cents à Toronto et à 75 cents à flot à Fort William. Le sarrasin est terne : lots de char, 25 à 27 c. à la campagne. L'orge est tranquille, No 1, 32 cents ; No 2, 27 à 28 cents ; No 3, extra, 25 cents ; a moullée, 22 à 23 cents. Avoine stationnaire, No 2 blanche, 17 à 17½ cents dans l'ouest, 19 cents sur le Midland ; No 2 mélangée, 17 cents ouest. Pois tranquilles, ventes nord et ouest à 39 cents. Blé d'inde soutenu. Mélangé nouveau, de 21½ cents à 22 cents ouest ; seigle faible, beaucoup d'offres ; prix nominaux, 33 à 34 cents.

Sur notre marché, on cote l'avoine No 2 blanche de 23½ à 24 cents en lots de gros ; pour le demi-gros, en lots d'un char au moins, on obtient encore 24½ cts. Les pois n'ont pas de demande ; les détenteurs mentionnent 48 à 49 en entrepôt, mais on pourrait certainement acheter à moins. Le sarrasin vaut 34½ cents en petites quantités, pris en entrepôt, et l'orge à moullée de 29 à 30 cents.

PRODUITS DE LA FERME—Les stocks de fromage en Angleterre, d'après M. J. S. Grant, de Liverpool, se comparent comme suit avec ceux de l'année dernière :

1er janvier 1996 :—Stock officiel à Liverpool, \$6,000 meules ; stock officiel à Londres, 140,000 meules ; stock officiel à Bristol, 75,000 meules, stock à flot, 33,000 meules.

Expéditions de vieux fromage des Etats-Unis et du Canada, du 1er janvier

au 1er mai, 700,000 meules Excédant de stock entre les mains des distributeurs, 150,600 meules.—Total, 1,194,000 meules.

1er janvier 1897.—Stock officiel à Liverpool, \$3,000. Stock officiel à Londres, 190,000 meules. Stock officiel à Bristol, 75,000 meules. A flot, 50,000 meules. Stock au Canada, 215,000 meules. Stock aux Etats-Unis, 50,000 meules.—Total, 668,000 meules. Déficit en 1897 : 526,000 meules.—1,194,060.

Le marché du beurre est ferme aux prix cotés ces jours-ci. Les exportateurs ont donné signe de vie hier, mais ils n'ont rien acheté, trouvant les prix de mandés au-dessus de leurs moyens. Nous cotons pour les détailliers : creameries, 20 à 21 cents ; townships, 15 à 18 cents ; rouleaux, 14 à 14½ cents.

Le fromage se détaille à 11½ cents ou 12 cents suivant la qualité.

Les arrivages d'œufs frais sont plus considérables ; mais la demande est bonne pour ces œufs et les prix se maintiennent. Les œufs chaulés sont stationnaires. On cote pour les détailliers : œufs frais, 22 cents ; œufs chaulés de Montréal, 14 cents ; do, de l'ouest, 13 cents ; œufs de glaciers, de 12 à 15 cents, suivant qualité.

Les pois à soupe se vendent de 60 à 62 cents par 60 livres ; les fèves blanches, de 60 à 95 cents ; et les jaunes, de \$1.20 à \$1.40. Les pommes de terre, au char, valent 49 cents et au détail de 45 à 50 cents la poche de 90 livres.

Il y a une bonne demande pour la volaille fraîche tuée mais le stock gelé est à bon marché.

On cote les dindes de 8½ à 9 cents ; les poulets de 6½ à 7 cents, pour les frais ; de 3 à 5½ cents pour les gelés ; les oies fraîches de 6 à 7 cents ; gelées, de 5 à 5½ cts ; canards, 7½ à 8 cents. Les porcs en carcasse ont une assez bonne demande pour les petits à \$5.25 au char, \$5.50 à \$5.75 au détail ; les gros sont moins recherchés ; ils valent de \$4.50 à \$4.60 au char et de \$4.75 à \$5 au détail, par 100 livres.

ANIMAUX DE BOUCHERIE.—Une dépêche de Liverpool cotait hier le bétail canadien en hausse de ½ cent par livre à 10½ cents et le bétail américain à 11 cents. Les moutons étaient cotés de 10½ à 11 cents et les agneaux à 15 cents la livre. A Londres, par contre, le marché d'hier a été faible.

Au marché des abattoirs de l'Est, il y avait en vente hier 650 bêtes à cornes, 100 moutons, 100 agneaux et 50 veaux. Les prix ont été plus faibles que la semaine dernière ; mais les ventes ont été assez actives. On a payé pour les bœufs de choix de 3 l-4 à 3½ cents pour les bons ; de 2½ à 3 cents pour les moyens ; de 2 l-4 à 2½ cents pour les communs, de 1½ à 2 cents. Vu le petit nombre de moutons et d'agneaux en vente, la demande a été bonne et les prix fermes. On a payé les agneaux de 4½ à 5 cents et les moutons de 3 à 5 l-4 cents. Les veaux ont été vendus de \$3 à \$15 suivant qualité. A la Pointe St. Charles, les porcs gras sont fermes ; ils ont fait hier de \$4.25 à 4.50 par 100 livres.

LE TÉLÉPHONE EN EUROPE

On pourra voir, par les instructions suivantes qui viennent d'être distribuées aux abonnés des téléphones en France,

que nos cousins d'Europe sont en arrière des systèmes téléphoniques américains :

"Avant de décrocher les récepteurs, appeler le bureau en appuyant à fond une fois ou deux sur le bouton d'appel (une demi-seconde par exemple, pour chaque appel). Aussitôt l'appel effectué, sans attendre que la sonnerie fonctionne, l'abonné doit décrocher les récepteurs et les porter à l'oreille pour attendre la réponse verbale de la téléphoniste qui signale sa présence en disant : "J'écoute."

Si le poste est muni de deux récepteurs et qu'on désire n'en employer qu'un seul, il faut utiliser celui qui se trouve placé dans le crochet mobile. Si la réponse de la téléphoniste se fait attendre, raccrocher les récepteurs, appuyer de nouveau sur le bouton d'appel et porter les récepteurs à l'oreille.

Le demandeur doit donner aussitôt le numéro téléphonique de l'abonné demandé ; en l'annonçant lentement et distinctement et en décomposant en deux groupes dont le premier comprend les trois premiers chiffres du numéro (par exemple, 132,26 s'énoncera : cent trente-deux—vingt-six).

Le demandeur doit maintenir les récepteurs à l'oreille en attendant que son correspondant se présente à l'appareil ou que la téléphoniste déclare : "No. X... pas libre", No. X... ne répond pas," etc.

La téléphoniste ne garde pas note des communications qu'elle n'a pu établir ; l'abonné doit, s'il ne renonce pas à communiquer, effectuer, un peu plus tard, un nouvel appel, comme s'il s'agissait d'une première demande.

Voici, d'autre part, comment on devra répondre à un appel : Ne pas appuyer sur le bouton d'appel, porter immédiatement les récepteurs à l'oreille et dire : "Je n'ai pas X..." Il est essentiel de répondre dès le premier appel du bureau, sinon le téléphoniste qui a fait l'appel se retire et avertit l'appelant de la non-réponse de l'appelé.

Voici enfin quelques indications utiles :

Dès que la conversation est terminée, raccrocher les récepteurs, puis appuyer à fond une fois ou deux sur le bouton d'appel, pour faire tomber le signal de fin de conversation ; ces opérations doivent être faites par les deux correspondants. En omettant cette manœuvre, l'abonné s'exposerait, suivant les circonstances, soit à être sonné à tort, soit à être empêché de correspondre avec les personnes qui le demandent.

Si, immédiatement après la fin d'une conversation, on désire une nouvelle communication, donner néanmoins le signal de fin de conversation, puis, une minute après par exemple, appeler le bureau central comme il est dit plus haut.

Au cours d'une conversation, les deux correspondants ne doivent pas simultanément quitter les récepteurs ; l'un d'eux doit toujours garder les téléphones à l'oreille et être prêt à répondre aux demandes du téléphoniste qui, pour les besoins du service, doit vérifier si la ligne est libre.

Le correspondant qui s'est momentanément éloigné doit reprendre la conversation sans appuyer sur le bouton d'appel ; cette manœuvre aurait pour conséquence de faire croire que la conversation est terminée et la communication serait coupée."

Le Anchor Weakness Cure guérit les femmes malades et les rend fortes